



ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR DES MOBILITES DOUCES SUR LA COMMUNE DE LODEVÉ

Commune de Lodève

Comité de pilotage du 20/10/2021

CONTACT

Immergis :

Laurent Filleux

lfrilleux@immergis.fr

+33 (0)4 34 11 65 51



Sommaire



Méthodologie
Synthèse des études préalables
Analyse du territoire
Relevé des aménagements existants

La ville de Lodève souhaite élaborer son **schéma directeur des mobilités douces**,

Ce projet comporte 3 phases :

PHASE 1 : RÉALISATION DU DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE

- Caractériser la cyclabilité du territoire,
- Établir un état des lieux de l'offre existante et de son état.

PHASE 2 : RÉALISATION DE LA STRATÉGIE PRÉ-OPÉRATIONNELLE DU SCHÉMA DIRECTEUR DES MOBILITES DOUCES

- Eclairer les élus dans leur prise de décision et notamment sur les objectifs à court, moyen et long terme,
- Définir les priorités et le scénario de rédaction du schéma directeur.

PHASE 3 : RÉALISATION D'UN PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

- Élaborer les fiches actions constitutives du schéma directeur des mobilités douces,
- Mise en place d'un plan d'actions opérationnelles à court, moyen et long terme.



Synthèse des études

- Volonté d'améliorer les cheminements piétons au centre ville
- Amélioration de l'offre de stationnement selon la période et la durée et l'usage (commerçants, minutes, résidents journée, résidents nuits)
- Amélioration de l'offre de transport en commun
- Valorisation patrimoniale, touristique et commerciale du centre-bourg
- Requalification des espaces (places)
- Amélioration de la signalétique



Analyse du territoire

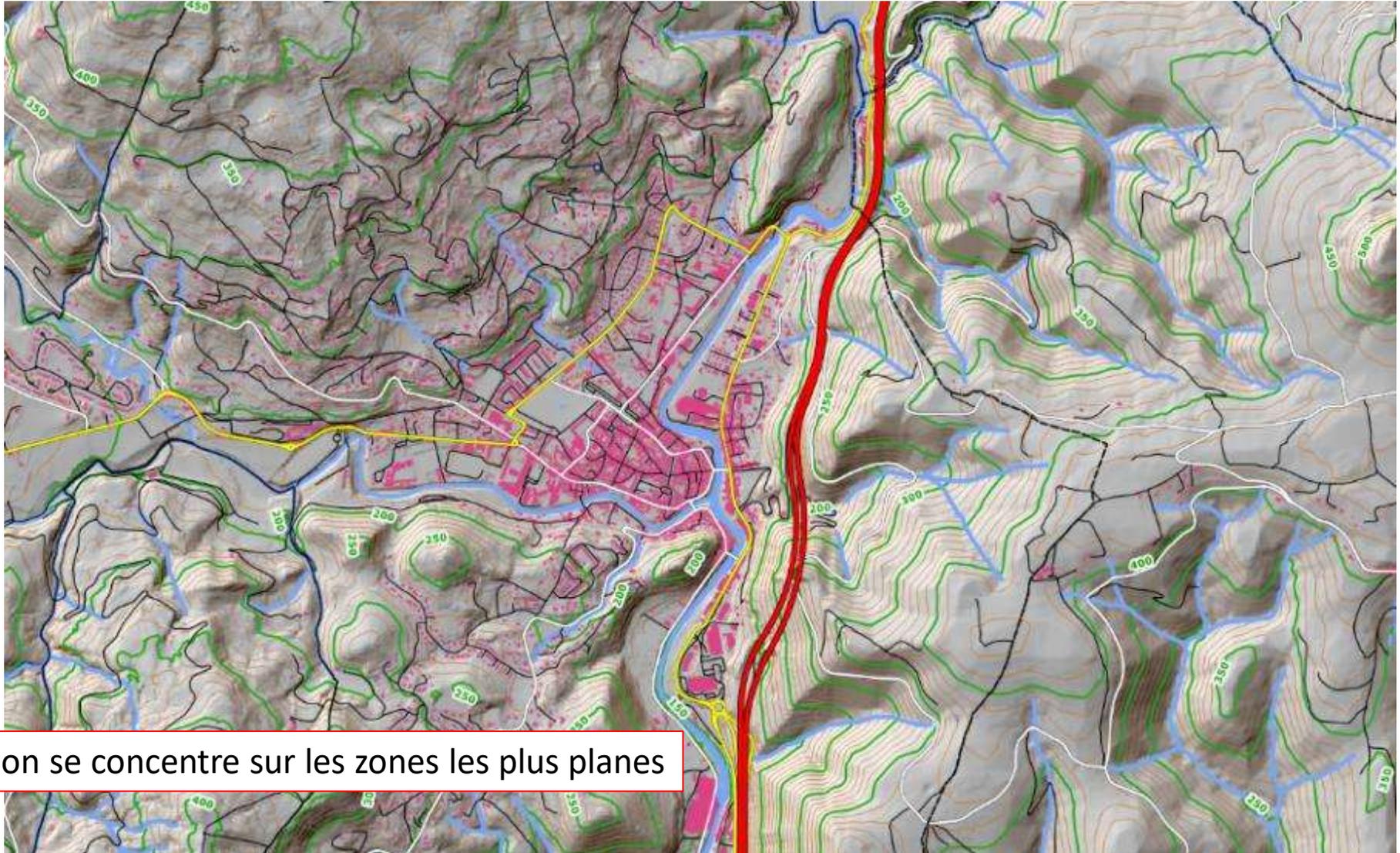
Schéma de circulation des bus et poids lourds

La circulation des bus et PL est limitée dans la ville. Les entrées via l'A75 sont assurées par la D609 à l'est de la ville. L'accès à Bédarieux se fait par l'avenue de la République, avenue de l'Escandorgues, puis l'avenue Prémerlet avant de rejoindre l'avenue Joseph Vallot et la D35. Les bus peuvent entrer en ville par le Boulevard de la Liberté et le boulevard du Général Leclerc,

-  Bus
-  Bus et PL

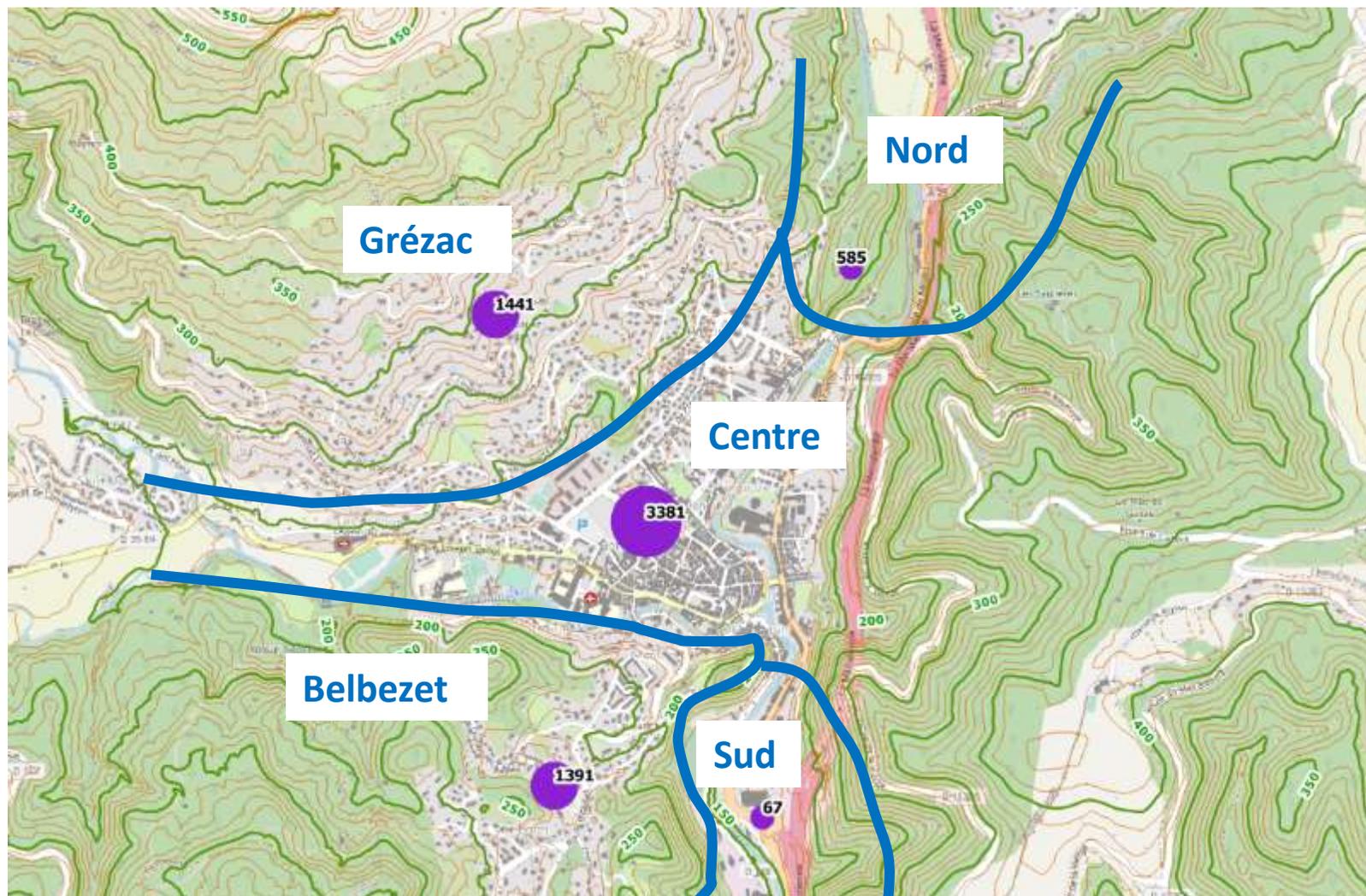


La ville de Lodève se caractérise par un relief marqué à la confluence de la Lergue et de la Soulongres. Les altitudes varient entre 140 et 700 mètres avec donc la présence de forte pentes. 5 ponts permettent de franchir la Lergue et la Soulongres.



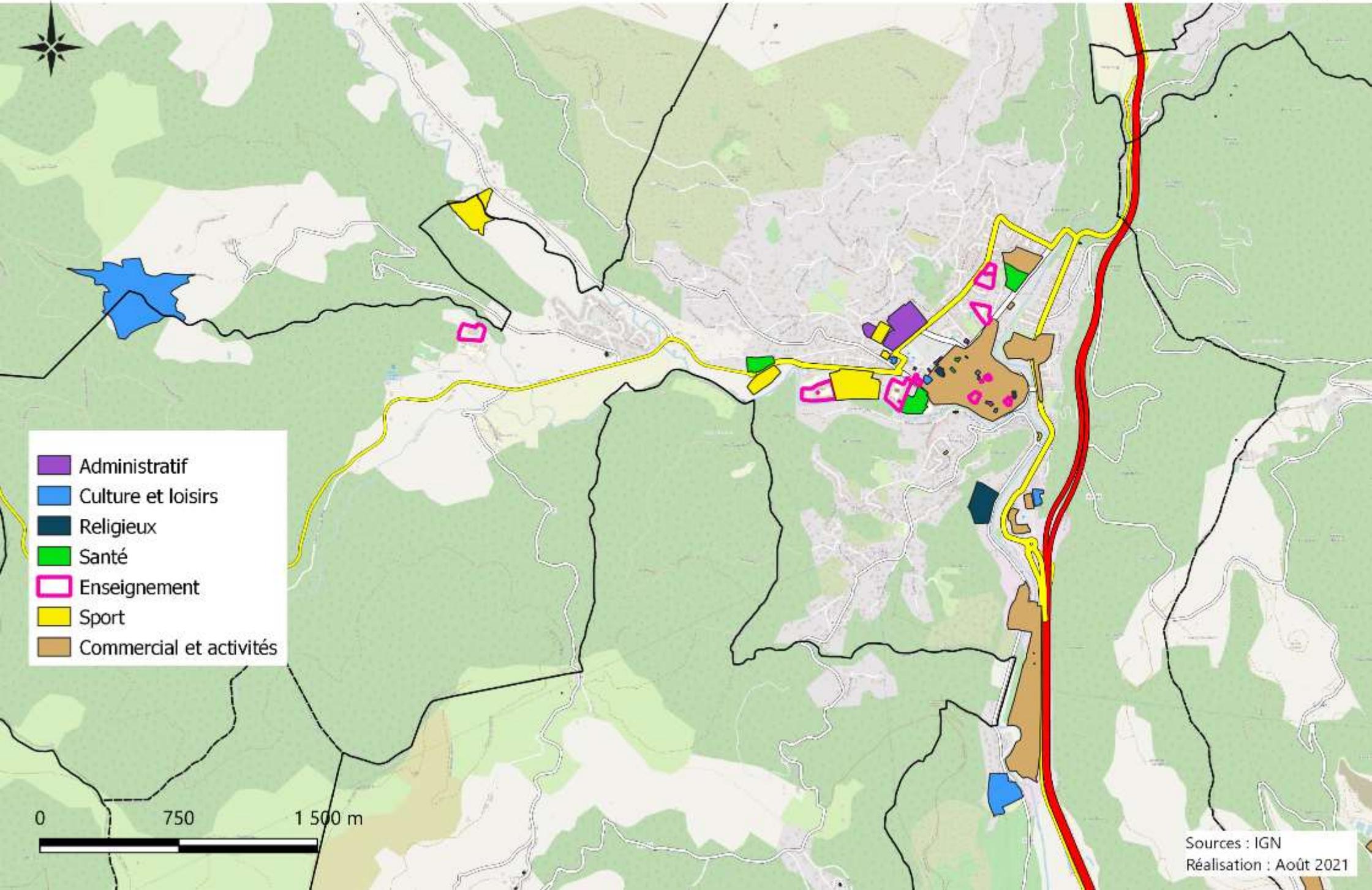
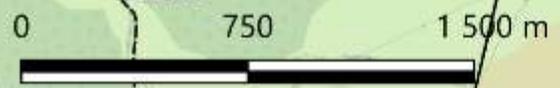
L'urbanisation se concentre sur les zones les plus planes

La population se concentre principalement au centre ville là où les pentes sont les moins marquées. Cependant un grand nombre d'habitants résident dans des zones plus difficile d'accès (pour les modes actifs) comme les quartiers Grézac ou Belbezet.



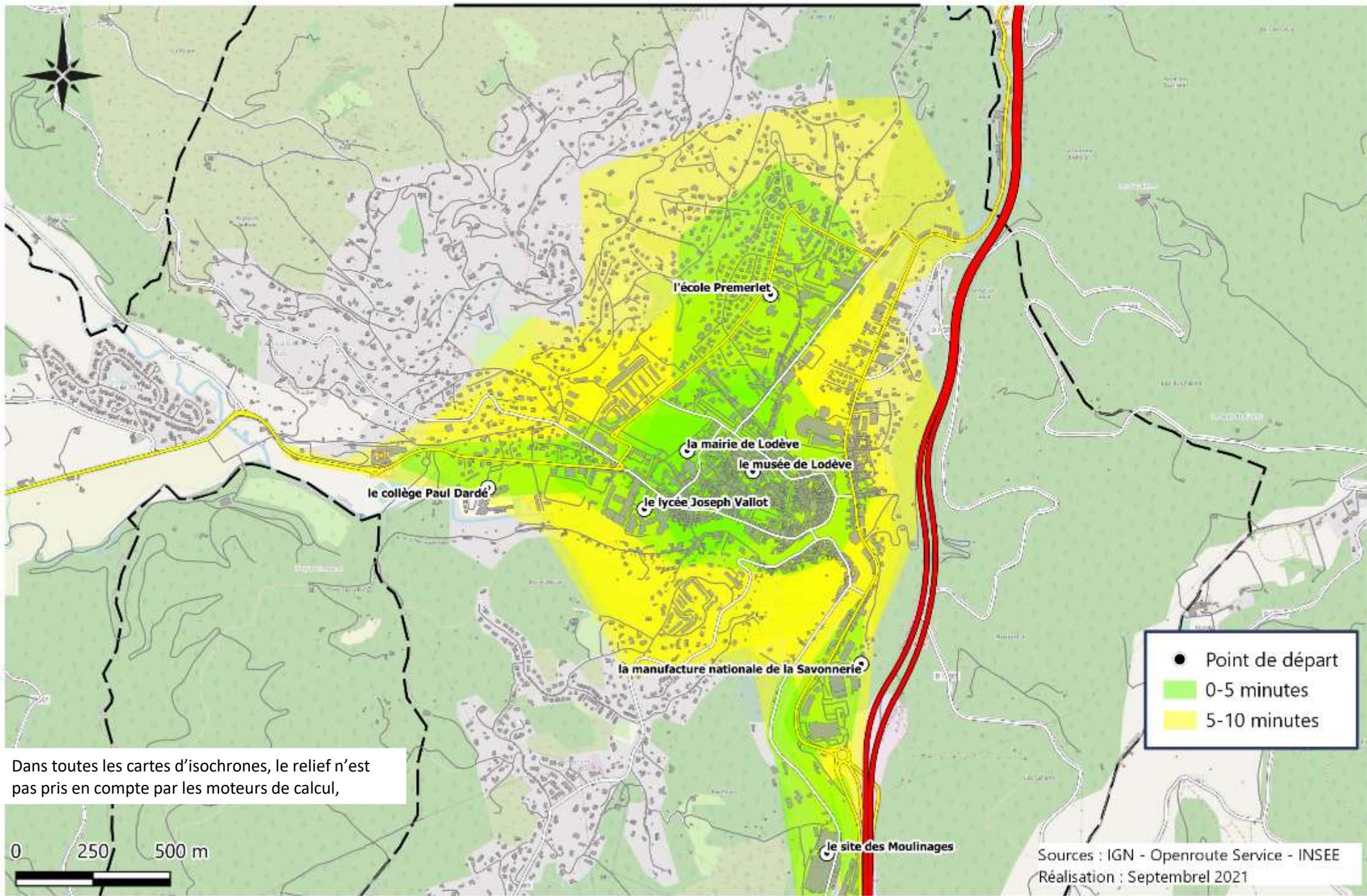


- Administratif
- Culture et loisirs
- Religieux
- Santé
- Enseignement
- Sport
- Commercial et activités

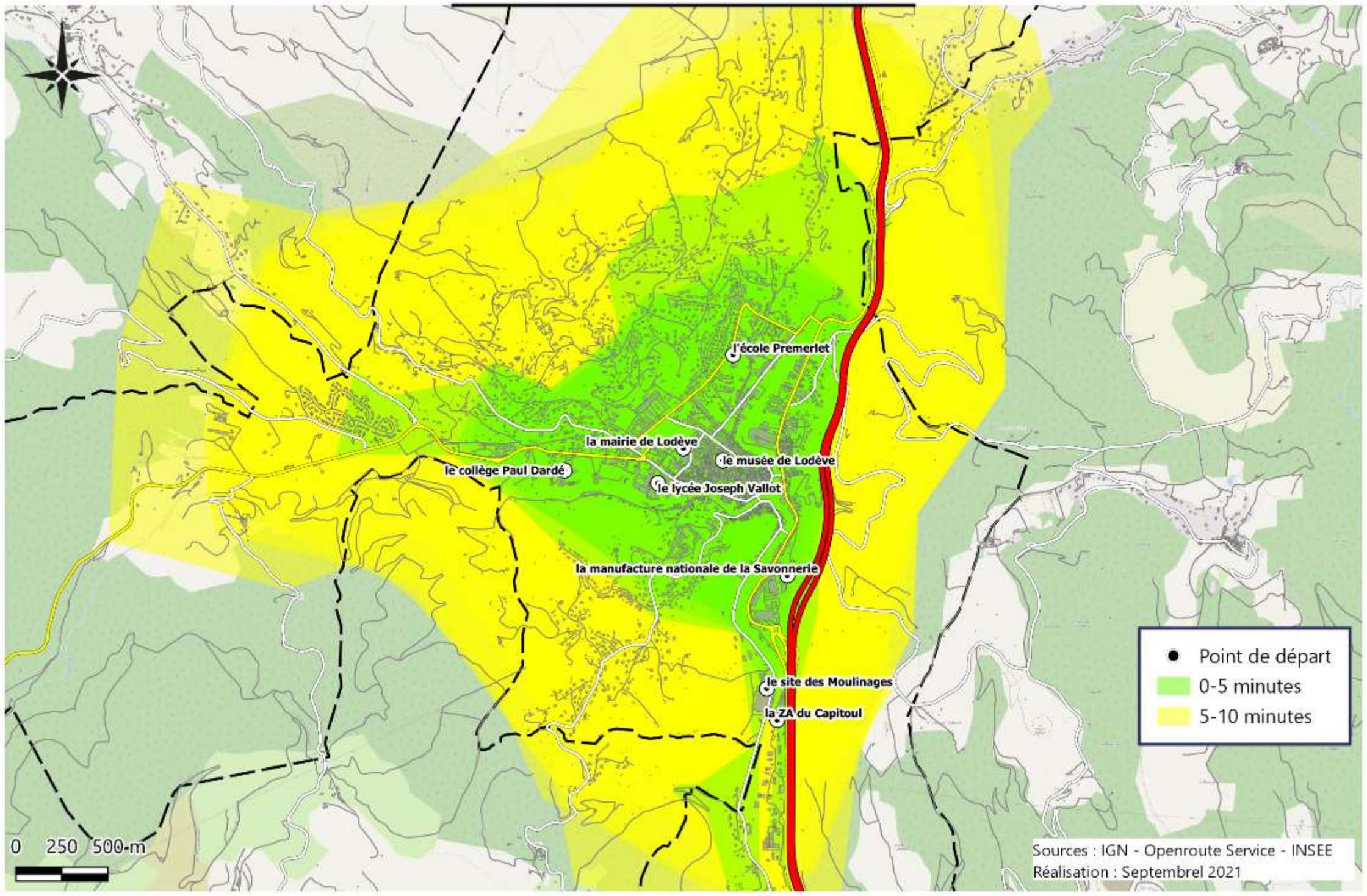




Accèsibilité



Dans toutes les cartes d'isochrones, le relief n'est pas pris en compte par les moteurs de calcul,

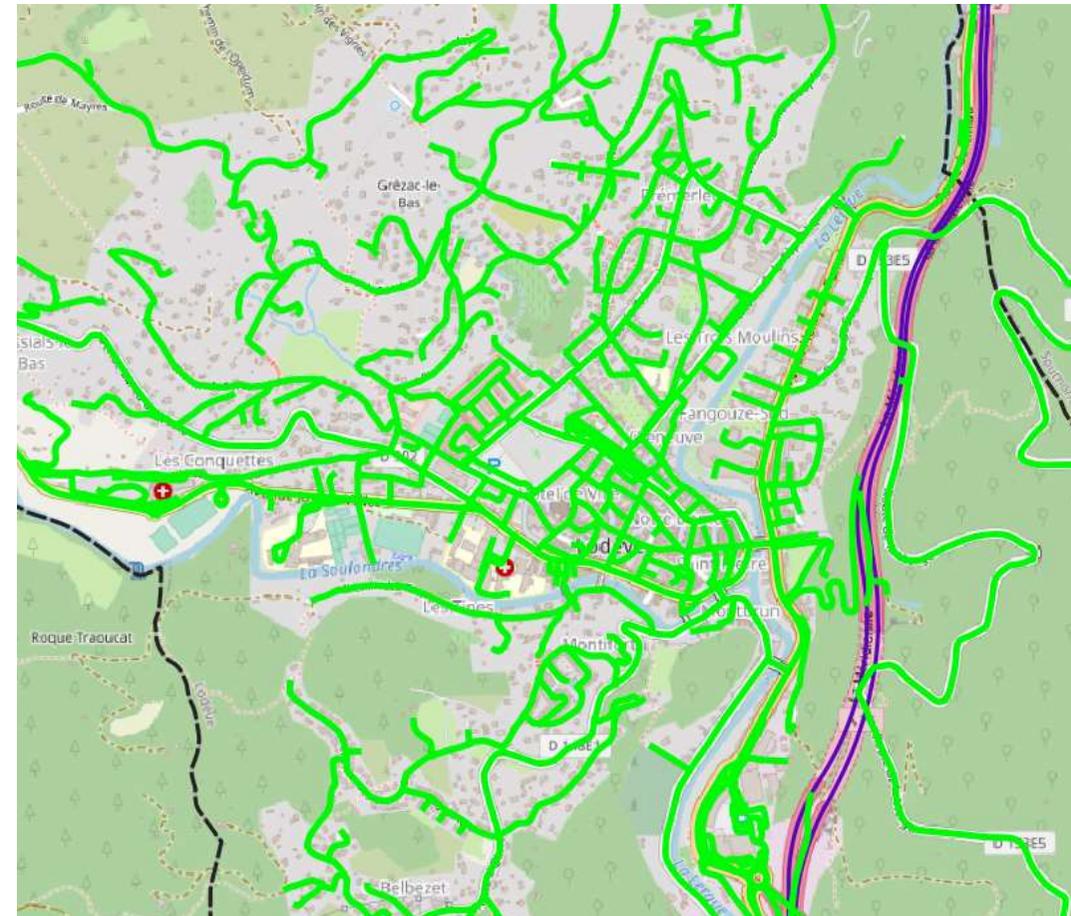
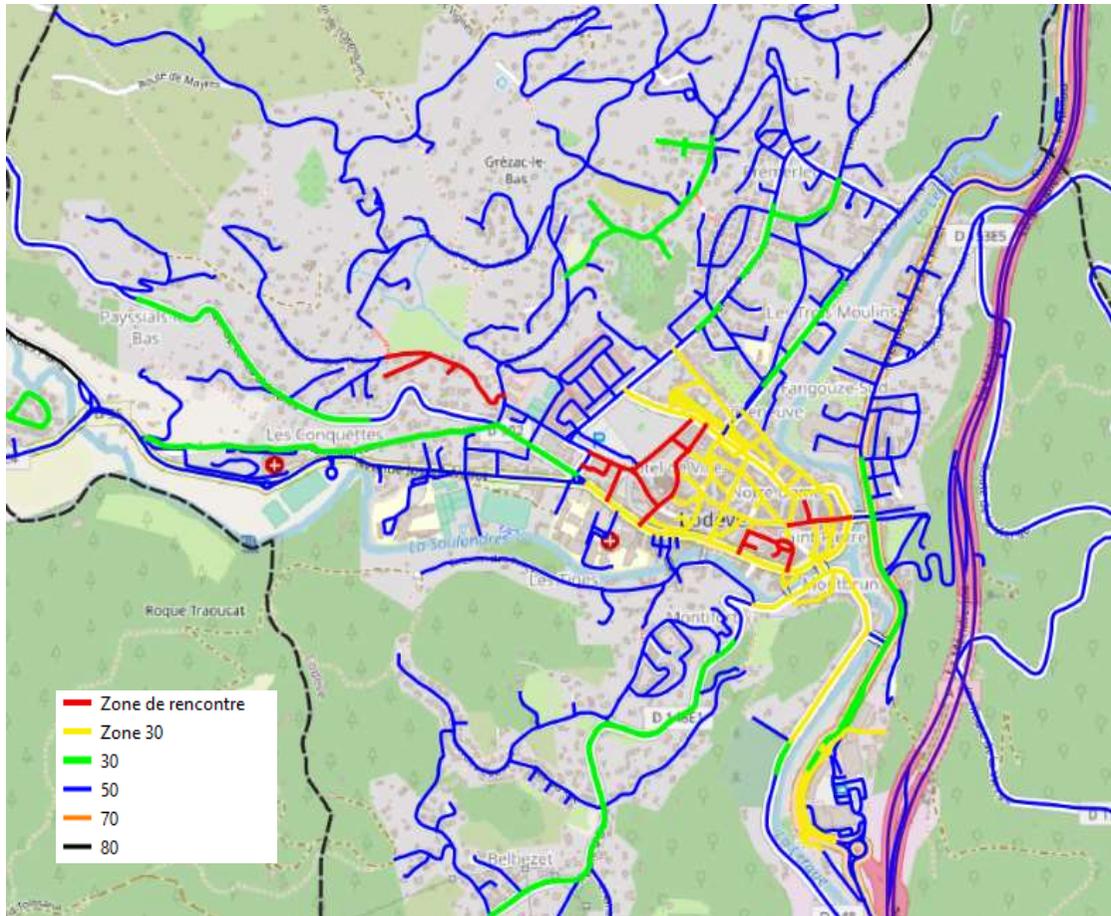


Sens de circulation
Limitation de vitesse

Les limitations de vitesse

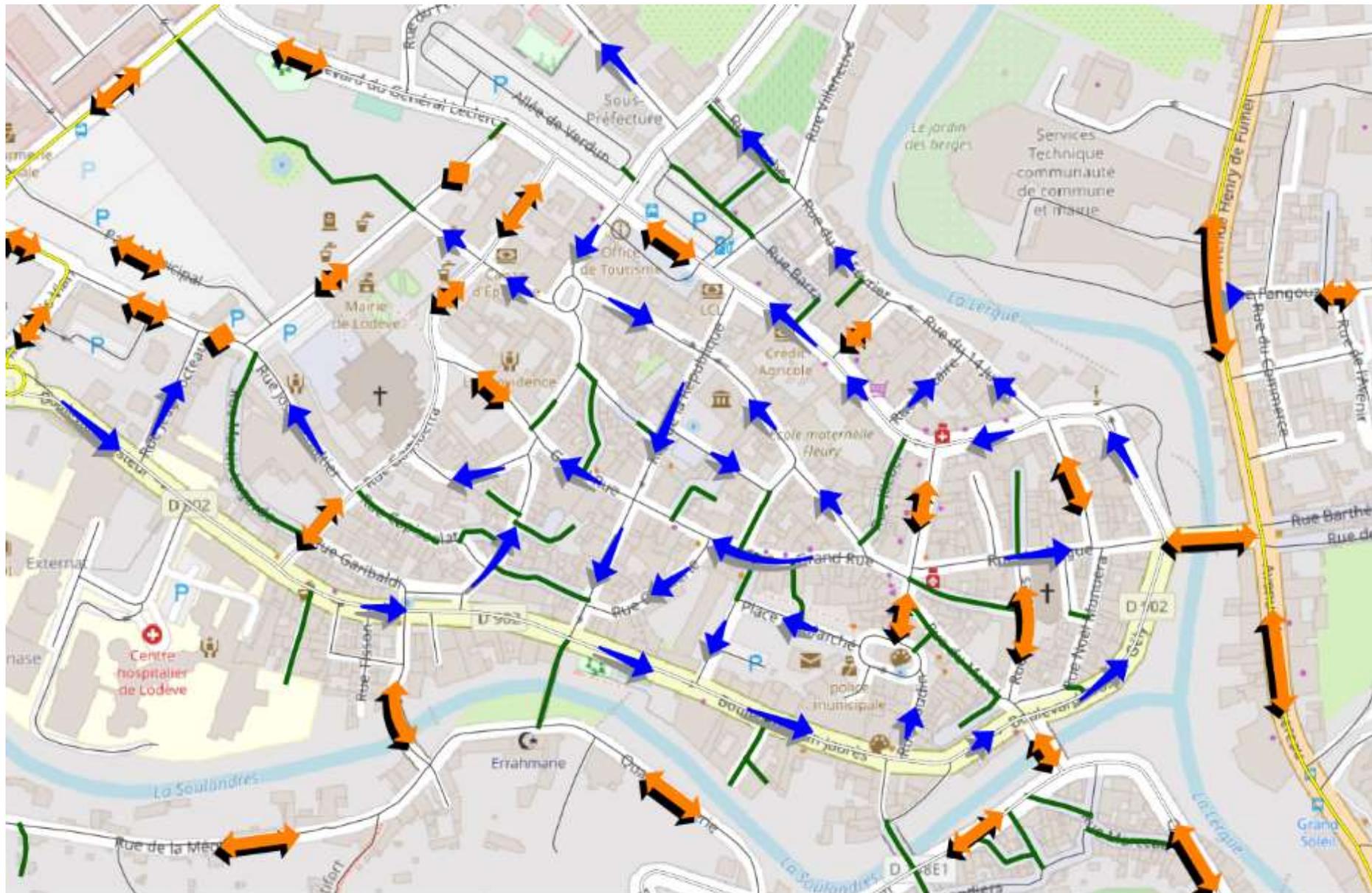
Des limitations de vitesse parfois peu cohérentes pour l'ensemble des usagers (centre ville, avenue de la république)

Lodève ville 30 ?



Les sens de circulation

La situation actuelle au centre ville permet aux automobilistes d'en faire le tour via un sens unique. Une fois dans l'hyper centre, la structuration devient moins lisible.

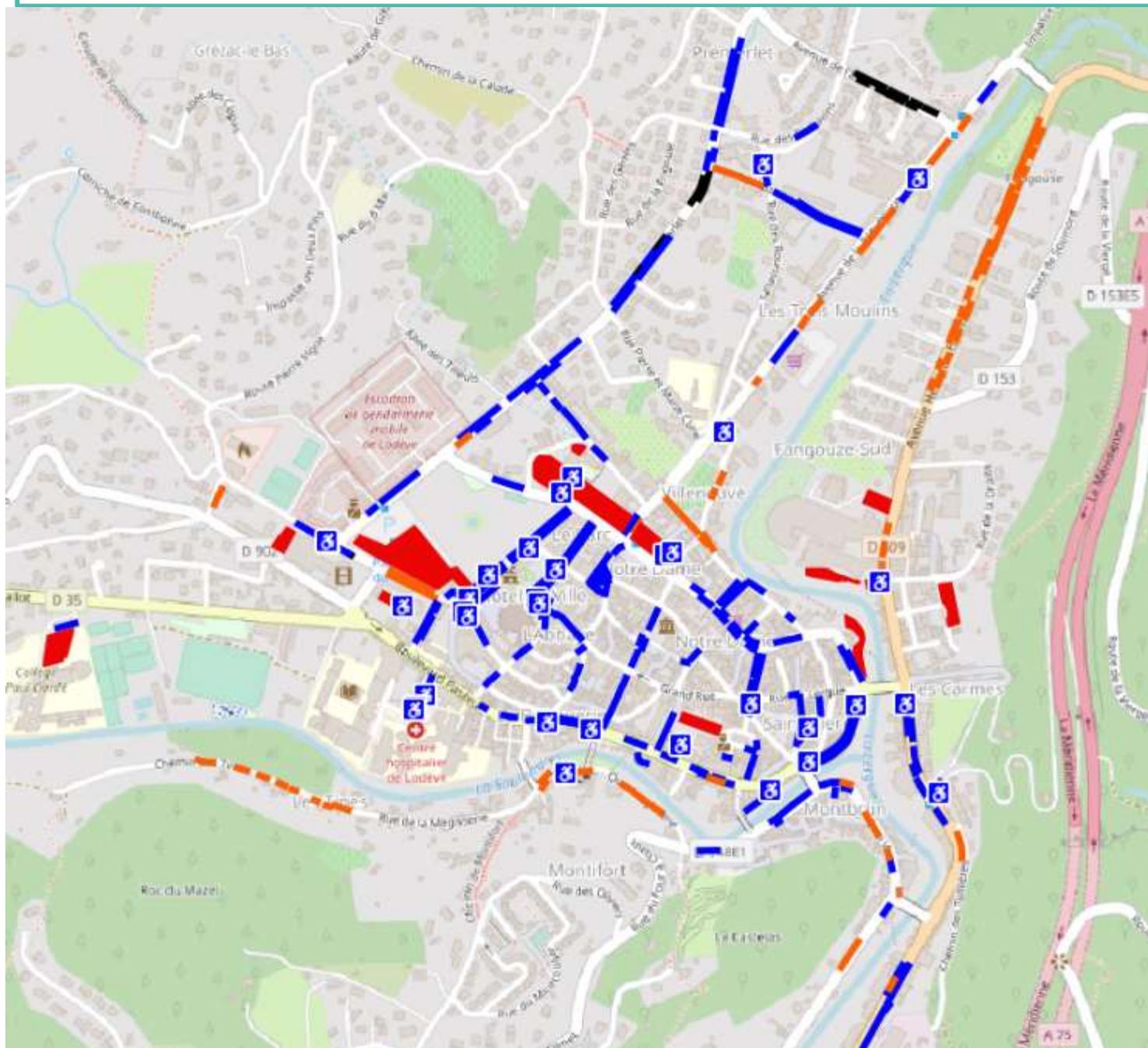




**ANALYSE DES AMENAGEMENTS,
EQUIPEMENTS ET SERVICES
EXISTANTS**

L'Offre de stationnement

L'offre de stationnement



-  Stationnement PMR
-  Parking
-  Stationnement matérialisé
-  Stationnement non matérialisé
-  Stationnement sur chaussée et trottoir

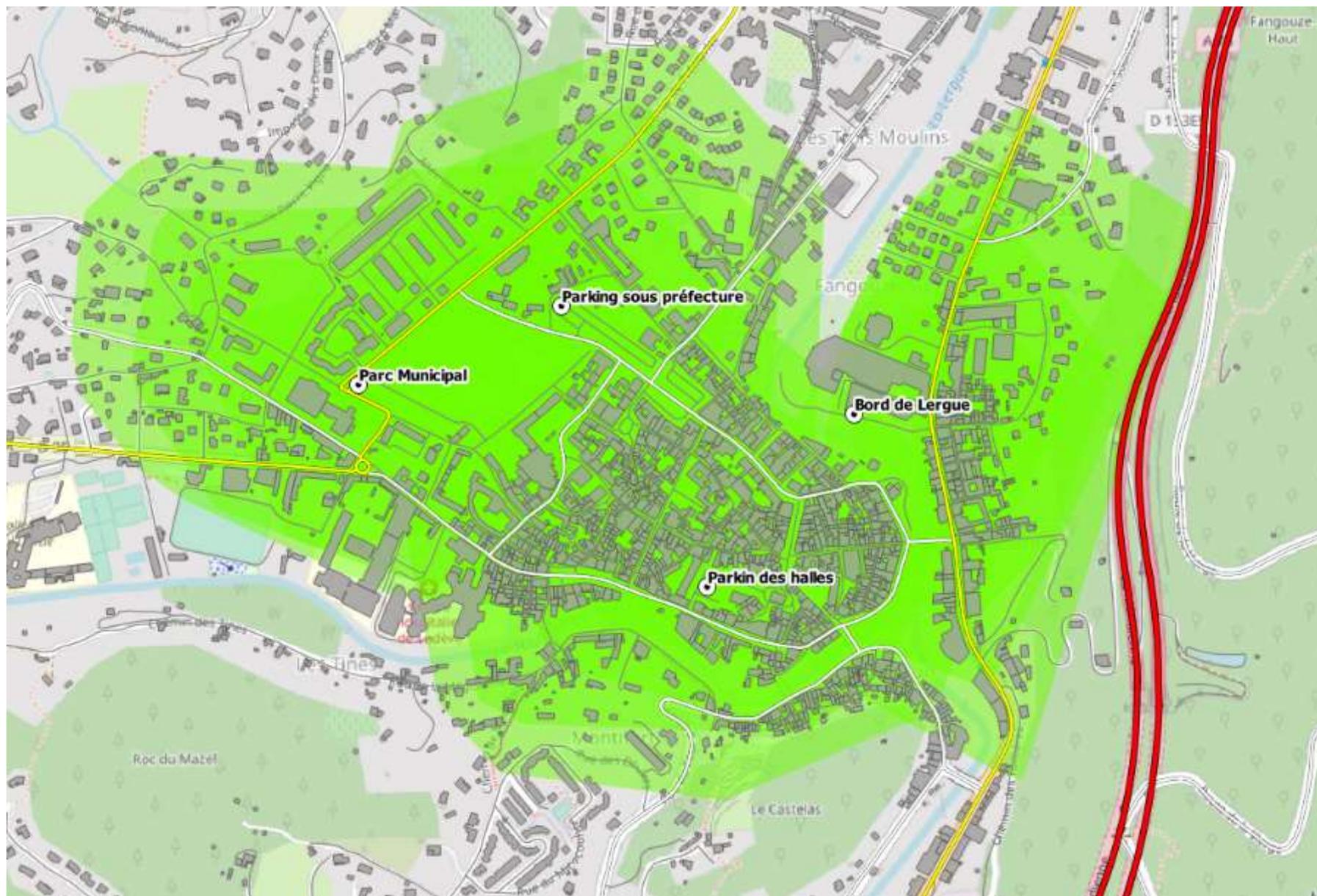
- Une offre sous dimensionnée selon les secteurs
- Une délimitation souvent peu lisible
- Stationnement anarchique des véhicules
- Stationnement au détriment du cheminement piéton
- Beaucoup de stationnement non matérialisé

1176 places de stationnement linéaires recensés (245 non matérialisées)

835 places de parking

L'offre de stationnement

Zone à moins de 5 minutes à pied des principaux parkings

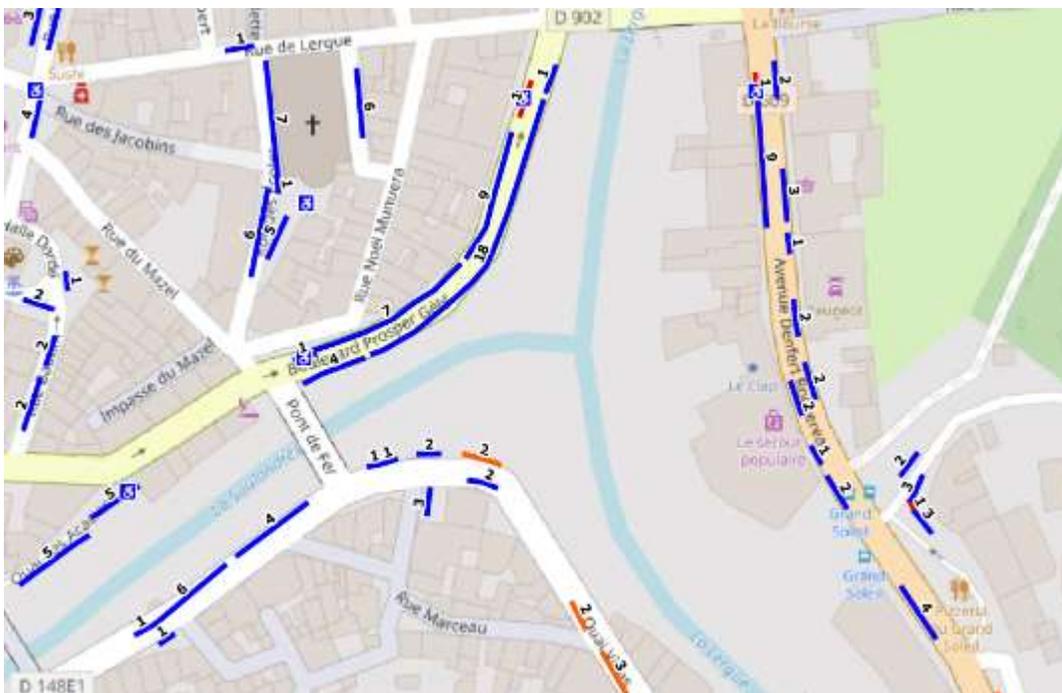


Les différentes études convergent vers les mêmes objectifs

Suppression des places de stationnement de l'allée de la résistance et de certaines 'poches' du centre ville.

En compensation, création éventuelles de nouveaux lieux (parcelles ENEDIS, Skate Parc...)

Tous ces nouveaux lieux sont localisés à l'ouest du centre historique. La problématique demeure intacte pour le secteur du Boulevard Gély/ Montibrun où seul le stationnement longitudinal est proposé aux habitants.



Les aménagements piétons

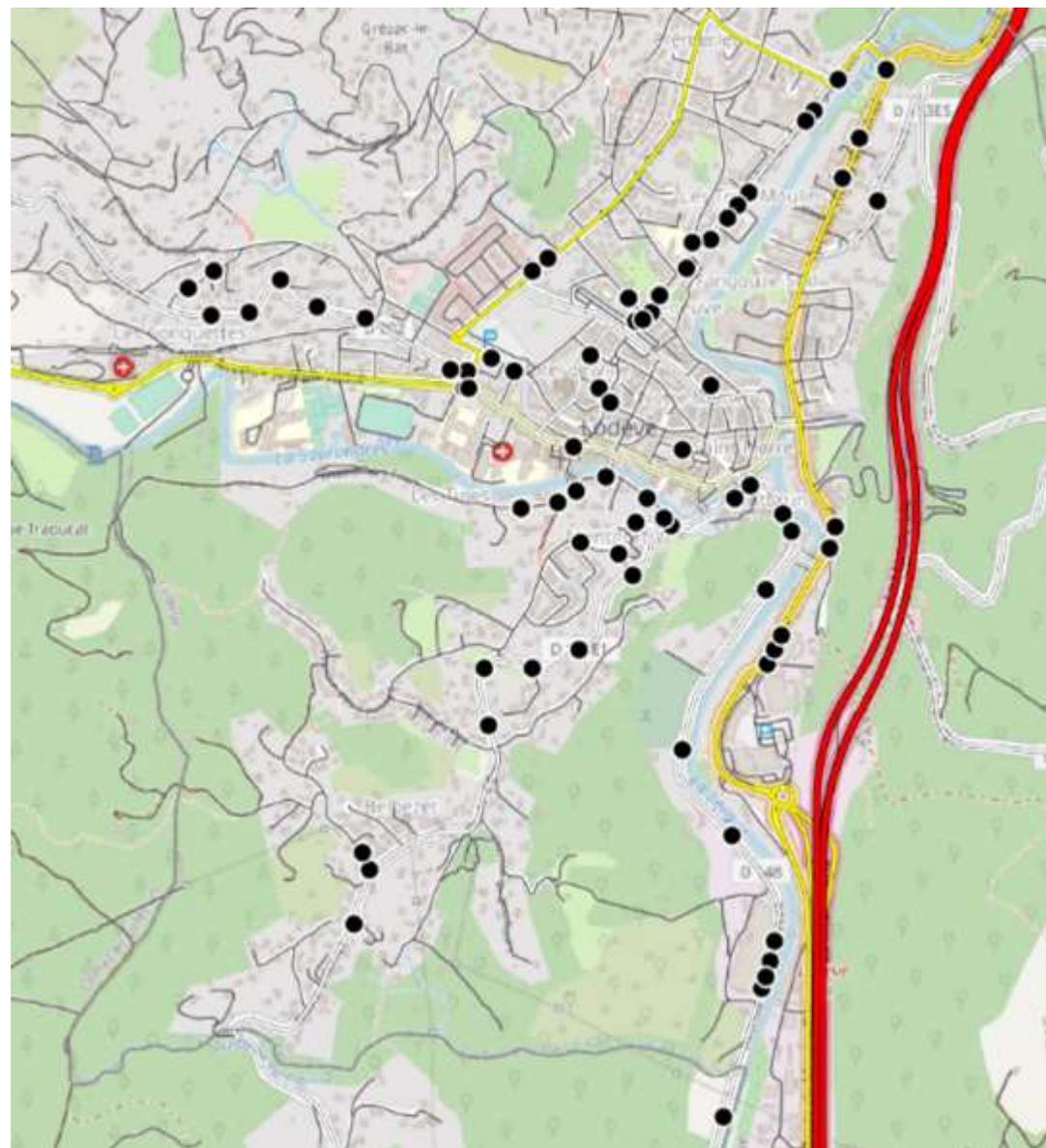
Les cheminements piétons doivent respecter plusieurs critères :

- Qualité des trottoirs
- Largeur minimale de 1,4 mètres
- Continuité des cheminements
- Sécurisation des franchissements
- Stationnement anarchique des véhicules

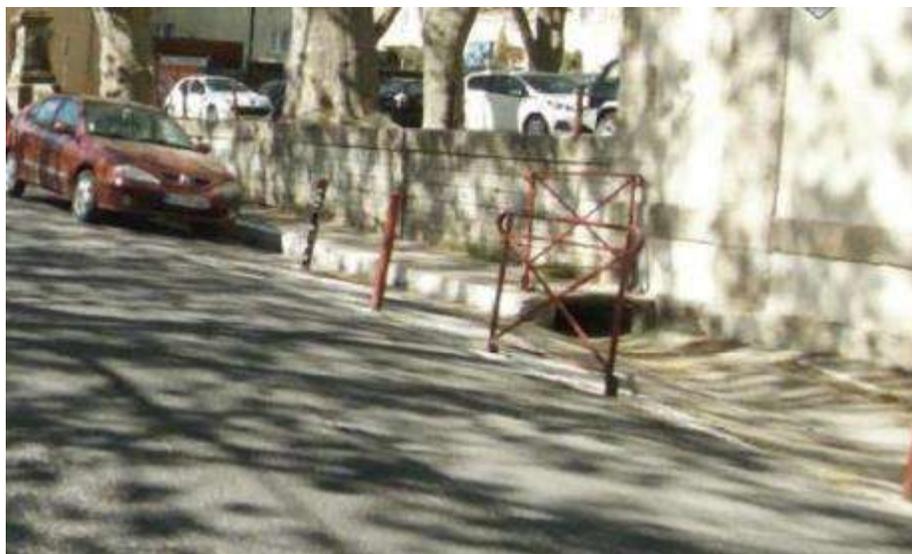
Certains lieux doivent être facilement accessibles

- Ecoles, collège et lycée
- Structures sportives et de loisirs
- Arrêt de bus

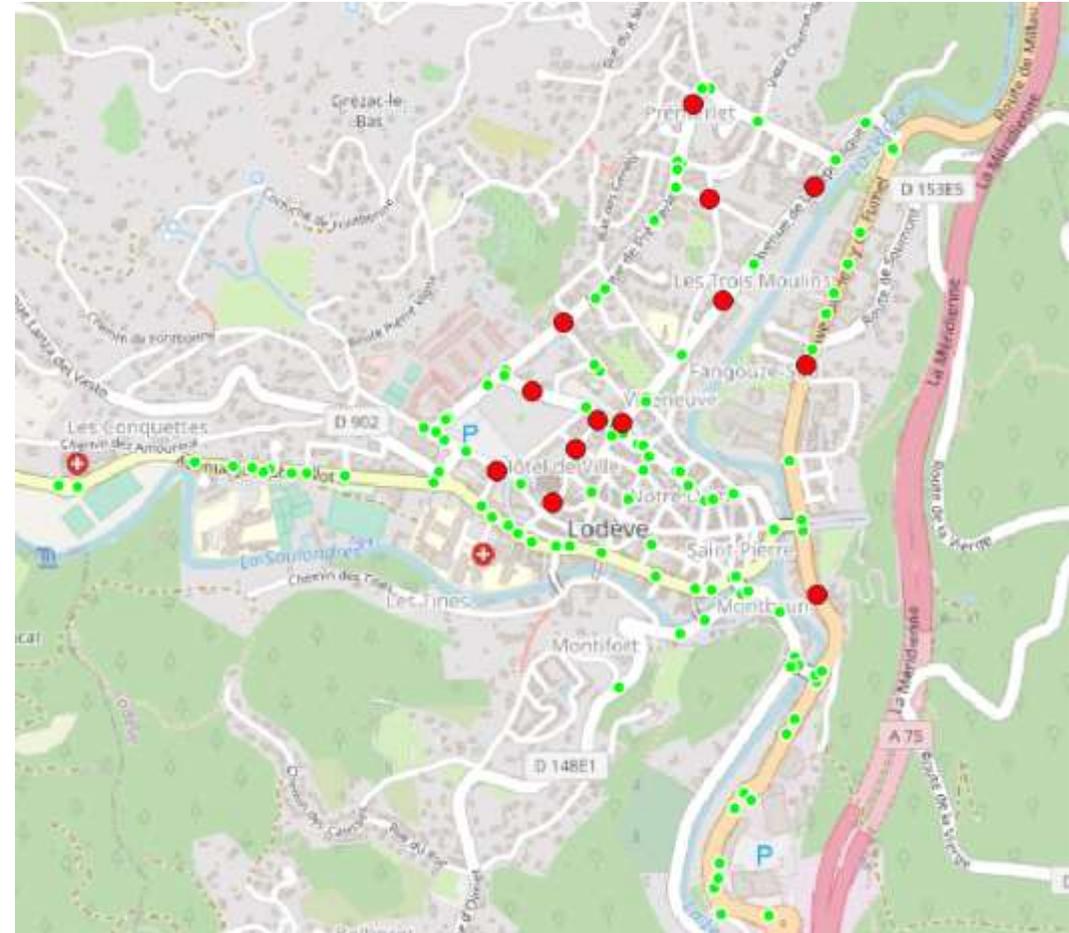
Localisation des principaux points noirs



Exemples de problèmes



Sécurisation des franchissements - Stationnements aux abords des passages piétons

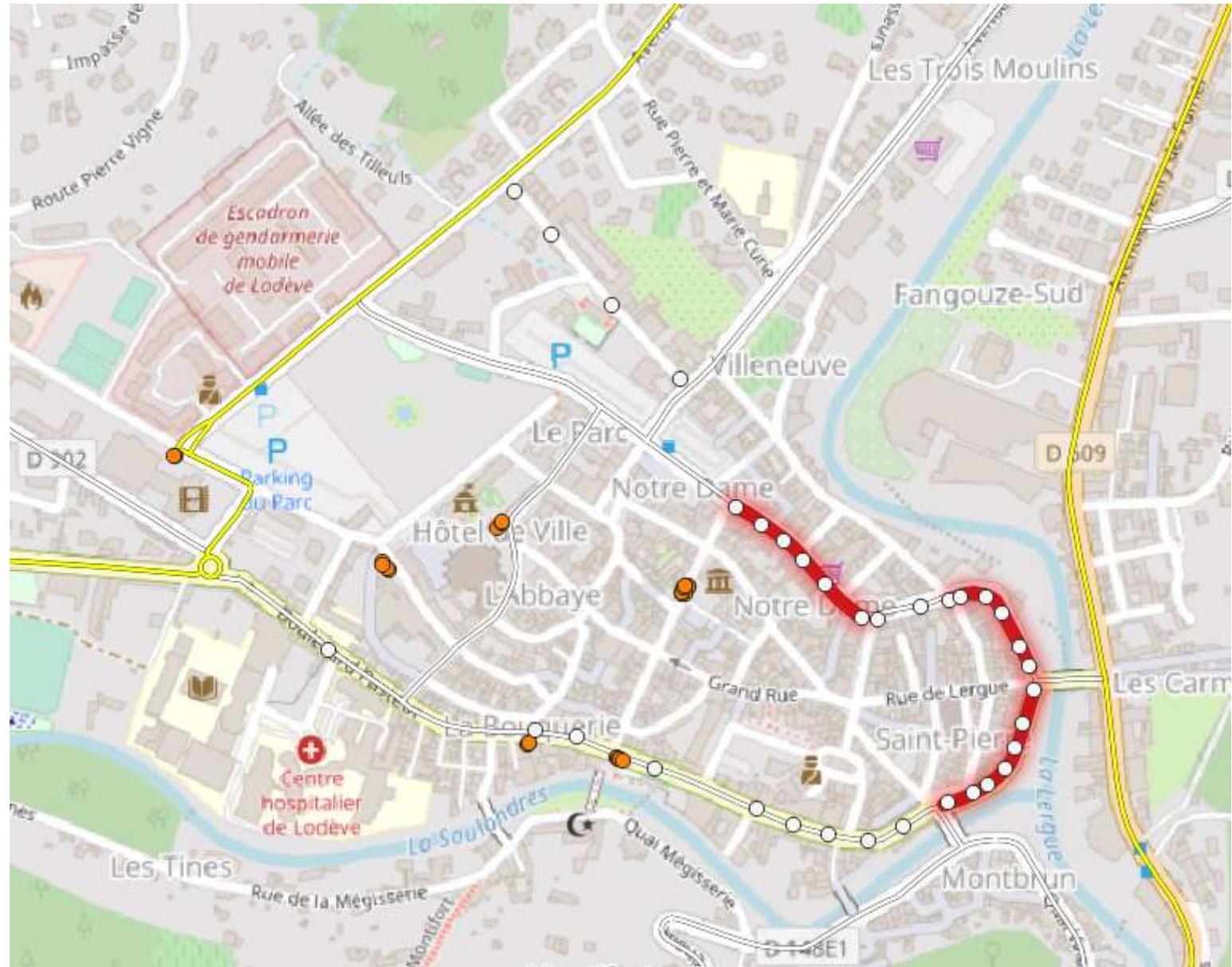


Les aménagements cyclables

Les aménagements cyclables

Quelques pictogrammes (blanc), du stationnement (orange) et 2 marquage de bandes ont été relevés,

Les aménagements sur voirie sont à créer afin de proposer un maillage permettant la connexion des différents pôles. L'offre de stationnement est présente dans les établissements culturels et administratif. Par contre elle est absente au lycée.



Les aménagements cyclables

Les bandes sont plus ou moins visibles selon les tronçons.



Les stationnements vélo

Quelques stationnement ont été relevés sur l'espace public :

Quai des Ormeaux



Rue de la République



Espace Lutéva



Médiathèque



Mairie



Boulevard Pasteur



Des emplacements sont également présents à l'intérieur du lycée et du collège. L'accès y est sécurisé au collège.



Enquêtes

Grand public - 18 :

La voiture individuelle est le principal moyen de transport, suivi de la marche à pied.

Les personnes utilisant le vélo le font pour des raisons :

- Economique
- Plaisir, santé
- Environnement

Les freins au vélo :

- Stationnement, cheminement, dangerosité des voitures

Salariés – 21 :

Les réponses proviennent du secteur public.

La majorité habite Lodève et utilise la voiture pour se rendre au travail avec des temps de trajets inférieur à 20min.

En attente de dispositions de la part des employeurs pour changer de mode de transport.

Il souhaiteraient :

- Des horaires de bus plus adaptés (départ max de Lodève 17h20)
- Des aménagements cyclables (pistes, stationnement...)

La moitié accepterait une légère augmentation des temps de déplacement pour utiliser dans de bonnes conditions un mode alternatif.

Scolaires- 49 (Non diffusé au collège):

La majorité utilise le bus, la marche, la voiture puis le vélo pour se rendre au lycée.

Le vélo n'est quasiment jamais utilisé car :

- Les élèves habitent trop loin
- Les trajets ne sont pas sécurisés
- Problème de stationnement
- Pas de solutions pour les casques

Les cheminements piétons:

- Peu sécurisés
- Conflit avec les véhicules
- Mal indiqués

Parents d'élèves -33 :

La majorité pense que le chemin jusqu'aux établissements est dangereux :

- Pas adapté aux vélo
- Vitesse excessive des véhicules

Les abords des établissements sont difficilement accessible en vélo

Autres problèmes: Cohérence des horaires de bus (lycée le mercredi), étroitesse des trottoirs, peur des vols de vélos



Ateliers Participatifs

Proposition atelier de concertation

Objectifs :

Permettre aux personnes présentes d'indiquer leurs doléances sur les questions de déplacements.

Le public peut être :

- Des élus
- Des représentants d'associations
- Le 'grand' public

→ Possibilité de mélanger les profils

Durée :

Entre 1h30 et 2h

Travail par table de 5-6 personnes



Horaire	Objet	Activités
18:30h (15 minutes)	Présentation	Liste d'émargement 1) Mot d'accueil de la Ville (10 minutes) 2) Présentation du déroulement de l'atelier (Immergis – 5 minutes)
18h45 (1h)	Activités par petits groupes (Tables)	5 tables autour des mêmes sujets, 4-5 personnes par table, 2 activités (20 min et 40 min) Act 1 : 20 min Act 2 : 40 min (20 min chaque sub activité)
19h45 (15 minutes)	Restitution	1) Chaque facilitateur résume ce qui s'est passé sur sa table (5 minutes) 3) Mot de remerciement de la ville

Activité #1: Comment pousser les habitants à prendre leur vélo pour des déplacements courts/internes aux communes/5km/20 minutes ?



- **Objectifs :**

Identification des freins et des solutions envisageables, problématique : «qu'est ce qui vous inciterait à prendre le vélo en tant que non-usager et qu'est ce qui vous incite à prendre le vélo en tant qu'usagers ? »

- **Activité : « Arbre à problèmes »**

- 1) Identifier les freins, (2 post-it par personne)
- 2) « Dérouler » les freins pour identifier les relations de cause à effet,
- 3) Faire émerger des solutions

- **Animation :**

- **Objectifs :**

Obtenir le ressenti des participants sur leur territoire.

- **Activité : « Carto Party »**

Présentation d'une cartographie papier des aménagements.

- 1) Identification des points noirs ou points à tenir en compte: gommette rouge à coller sur les points-noirs (identifier la ville) puis sur un post-it faire le lien et décrire le point-noir (ville/rue/problème identifié),



- **Objectifs :**

Echanges entre les acteurs et identification par les acteurs des besoins des usagers et des enjeux d'aménagements théoriques (de type : école, stationnement, marché,...)

- **Activité : « Ma Ville à vélo/ à pied »**

Créer la ville idéale et la façon de se déplacer à vélo et à pied dans cette ville (organiser le réseau interne). Activité basée sur la cartographie-exemple de du territoire. Le but est de placer les aménagements sur la cartographie proposée.

- **Objectifs :**

Comprendre les attentes autour de l'offre (services et aménagements) et hiérarchiser ces besoins.

- **Activité : « Inclure les services autour du vélo »**

- 1) Proposer une gamme de solutions d'aménagements/de services classiques (aménagements variés, services de location, atelier réparation, stationnement, mesures incitatives financières, atelier sécurité routière,...),
- 2) Discuter sur la pertinence des service à mettre en place : pendant 5 min
- 3) Placer les services sur la carte

